

SIT - 16, rue des Chaudronniers CP 2387 1211 Genève 3 Tél. 022 818 03 00 Fax 022 818 03 99

SSP - 6, rue des Terreaux-du-Temple 1201 Genève Tél. 022 741 50 80 Fax 022 741 50 85

SYNA - 24, rue Caroline CP 1512 1227 Carouge Tél. 022 304 86 00 Fax 022 304 86 01

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 22.06.2006
Président	Députés (100)
Correspondance GC	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission:	
Objet:	
Copie à:	
Concerne : fermeture de l'EMS de la Tourangelle et demande de plan social	

Aux autorités politiques du Canton de Genève

Genève, le 12 juin 2006

Mesdames, Messieurs,

Le 31 août prochain, l'EMS de la Tourangelle fermera ses portes. Les syndicats sous-signés tiennent à dénoncer le manque de coordination et de planification du Département de la Santé dans le domaine des EMS.

Le Département n'a rien fait pour coordonner la fermeture de l'établissement avec l'ouverture des deux nouveaux EMS des Pins et de la Châtelaine qui ouvriront leurs portes dans quelques mois.

Le Département (tout comme la direction de l'établissement) a également refusé d'entrer en matière sur un plan social pour le personnel, plan visant à offrir un pont chômage pour ceux qui ne retrouveraient pas d'emploi d'ici le 31 août ainsi que le maintien de leurs acquis (notamment la prime de fidélité).

Le refus d'intervention du Département est d'autant plus grave qu'au vu des récentes restrictions budgétaires, aggravées encore par le projet de plan quadriennal, et de la taille minimale pour une exploitation optimale d'un EMS, estimée à 60 lits par le Département, de nombreux petits établissements seront amenés à fermer leurs portes dans les années à venir – 16 des 50 établissements du canton offrent moins de 40 places. Il en va de même pour les établissements qui, comme la Tourangelle, ne répondent plus aux normes architecturales.

Dans le cadre de ces fermetures, présente et à venir, des garanties et des protections doivent pouvoir être données à tous les intéressés, résidents bien sûr mais personnel des EMS également. Un EMS ne devrait ainsi pas fermer ses portes sans que personnel et résidents aient la garantie de trouver une place dans un autre établissement. Alors que nous manquons de lits d'EMS à Genève, laisser fermer un établissement avant que d'autres ouvrent apparaît proprement irresponsable ! La situation actuelle demande un investissement politique fort du Département, ce qui implique dans l'immédiat l'entrée en matière pour un plan social pour le personnel de la Tourangelle.

Vous trouverez en annexe à ce courrier, une lettre du personnel de la Tourangelle rappelant ses demandes.

En vous laissant prendre connaissance de ce courrier et espérant pouvoir compter sur votre soutien, recevez Mesdames et Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Julien Dubouchet, SIT

Joël Varone, SSP

Yves Mugny, SYNA

P.O. Yves Mugny

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les Députés,

Suite à la décision des autorités politiques de fermer d'ici à 2010 plusieurs EMS ne répondant pas aux normes architecturales émanant du Département de l'Economie et de la Santé, la propriétaire de l'EMS La Tourangelle a décidé de vendre l'EMS et, par là même, de fermer l'établissement pour le 31 août 2006. Le personnel s'est retrouvé licencié. Cette fermeture intervient dans une période où des crédits ont été votés pour la construction de plusieurs nouveaux EMS, mais où aucun d'eux n'a encore ouvert. Le premier à voir le jour sera l'EMS Les Pins, dont l'ouverture est annoncée fin 2006, début 2007, soit environ six mois après la fermeture de La Tourangelle.

Il faut également relever que la fermeture de cet EMS survient au plus mauvais moment pour les employés. En effet, la période estivale n'est déjà pas habituellement porteuse d'emplois. Elle le sera d'autant moins cette année, que le secteur des EMS est frappé par de sérieuses mesures d'économie, décidées par le Conseil d'Etat. Loin de s'apprêter à engager du personnel, tout le réseau des EMS s'interroge pour essayer de conserver ses propres employés.

Bien qu'il n'en ait pas décidé la date, la fermeture de l'EMS La Tourangelle découle donc bel et bien des décisions du Département. C'est la raison pour laquelle les employés soussignés demandent que les autorités politiques garantissent l'aboutissement d'un plan social, pour amoindrir les effets de la fermeture de cet EMS sur le personnel. Ce plan social comprend divers volets qui doivent permettre aux employés de garantir leurs revenus et de maintenir leurs acquis jusqu'à l'ouverture du futur EMS Les Pins. Nous demandons d'ailleurs l'intervention des autorités, afin que l'EMS Les Pins engage les employés de La Tourangelle qui n'auront pas retrouvé d'emploi jusque-là. Ce plan social prévoit également des possibilités de formation pour le personnel non qualifié et des mesures de préretraite pour les employés de plus de 58 ans. L'EMS de La Tourangelle devant fermer ses portes au 31 août, nous demandons que cette question soit traitée avec la plus grande urgence par les autorités, en espérant leur soutien.

Les employés de l'EMS La Tourangelle :